



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 20 janvier 2022 (18h30)
Salle Montgolfier - Hôtel de Ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	18
Votants	:	31
Convocation et affichage	:	14/01/2022
Président de séance	:	Madame Maryanne BOURDIN
Secrétaire de séance	:	Monsieur Jérémie FRAYSSE

Etaient présents : Edith MANTELIN, Antoinette SCHERER, Patrick SAIGNE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Eric PLAGNAT, Claudie COSTE, Maryanne BOURDIN, Stéphanie BARBATO-BARBE, Clément CHAPEL, Jérémie FRAYSSE, Catherine MOINE, Danielle MAGAND, Juanita GARDIER, François CHAUVIN, Laura MARTINS PEIXOTO, Frédéric GONDRAND, Michel HENRY-BLANC.

Pouvoirs : Catherine MICHALON (pouvoir à Laura MARTINS PEIXOTO), Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Catherine MOINE), Jérôme DOZANCE (pouvoir à François CHAUVIN), Antoine MARTINEZ (pouvoir à Patrick SAIGNE), Simon PLENET (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Jamal NAJI (pouvoir à Pascal PAILHA), Sophal LIM (pouvoir à Eric PLAGNAT), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER), Gracinda HERNANDEZ (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Assia BAIBEN-MEZGUELID (pouvoir à Clément CHAPEL), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémie FRAYSSE), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Nadège COUZON).

Etaient absents et excusés : Aurélien HERRERO, Véronique NEE.

CM-2022-9 - ADMINISTRATION GENERALE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

Rapporteur : Madame Maryanne BOURDIN

Le procès-verbal du Conseil Municipal de la Ville d'Annonay qui s'est réuni le 22 novembre 2021 a été adressé en annexe de la convocation à la présente séance.

Ledit procès-verbal est soumis ce jour, à l'approbation des membres du Conseil Municipal.

Aucune remarque n'étant formulée,

VU les articles L2121-15 et L2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission générale du 13 janvier 2022

DÉLIBÉRÉ

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal de la Ville d'Annonay portant sur la séance du 22 novembre 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le
CHARGE d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la
présente délibération.

Fait à Annonay le : 31/01/22
Affiché le : 27/01/22
Transmis en sous-préfecture le : 31/01/22
Identifiant télétransmission : 007-210700100-20220120-28716-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
La Conseillère Municipale

Maryanne BOURDIN